

Romain Lévy

Conseiller de Paris  
Vice-Président du Groupe Socialiste,  
Radical de Gauche et Apparentés  
Conseiller du 6<sup>e</sup> arrondissement

**Madame Marie-Claire EUSTACHE**  
**Présidente de la Commission d'enquête**  
**Modification du PLU**  
**Mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement**  
**2, place Baudoyer**  
**75181 PARIS Cedex 4**

Paris, le 29 Janvier 2009

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de Paris, je souhaiterais que soient prises en compte deux nouvelles réserves pour du logement social, dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement.

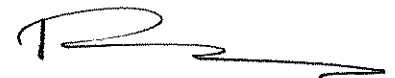
D'une part, la parcelle du 106 rue de Vaugirard correspondant au terrain appartenant à la congrégation religieuse des Sœurs de la Charité Dominicaine très sous occupé. Le bâtiment actuel de R+2 ne présentant pas, de plus, de qualité architecturale particulière pourrait faire l'objet d'une reconstitution plus haute permettant ainsi la réalisation de logements sociaux LS 100%.

D'autre part, le parking situé au 8 rue Blaise-Desgoffe, identifié sous-densitaire dans l'arrondissement et dans son environnement proche. Il s'agit effectivement d'une parcelle ne comportant qu'un parc de stationnement sur 2 niveaux situé entre 2 hautes héberges. Ce parc de stationnement est utilisé par l'hôtel mitoyen "Victoria Palace hôtel", mais pourrait être reconstitué en infrastructure d'une opération de logements sociaux LS 100% avec la création d'un parking en souterrain comportant au moins le nombre de place de l'actuel.

Il me semble que la pertinence de l'inscription de ces deux nouvelles réserves réside à la fois dans leur sous-densité par rapport à l'environnement dans lequel elles s'implantent, à l'intérêt patrimonial très limité du bâti actuel et à une réelle capacité de mutation en un usage plus collectif et social.

Telles sont les modifications que je souhaiterais voir apportées au Plan Local d'Urbanisme.

Dans l'espoir qu'une attention particulière soit portée à ces demandes, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Romain LEVY